

Edito

Par un label Ville d'art et d'histoire, il ne s'agit pas simplement de développer un tourisme culturel de qualité et tout ce que cela sous-tend. Il s'agit aussi de redonner aux habitants, la possibilité de **poser un nouveau regard** sur leur ville et d'en devenir les ambassadeurs privilégiés. L'obtention d'un tel label place l'architecture, le patrimoine, l'urbanisme, le paysage et la vie sociale au cœur du débat. Il offre le moyen de **fédérer tous les habitants** par des actions spécifiques relatives au cadre de vie.

En France, il existe 184 villes et pays d'art et d'histoire. Le Finistère compte lui, deux villes (Concarneau et Quimper) et un pays (le Pays de Morlaix). Brest, Ville d'art et d'histoire ? Quelle belle victoire ce serait là ! La ville d'un blanc bleuté au délicat parfum d'embruns retrouverait sa complexité historique, son côté feuilleté. L'engouement suscitée par les balades urbaines prouve l'intérêt des habitants pour l'histoire de leur ville. Une bonne année de patience nous attend avant de savoir si Brest recevra sa "couronne". Le **Service Patrimoines** y travaille vaillamment et sait qu'il peut compter sur le soutien actif de tous les Bretois(es) pour mener à bien sa mission et la poursuivre, une fois la labellisation obtenue. **L'aventure est collective**. Alors, "en avant vers la belle Ville d'art et d'histoire..."

La belle Ville d'art et d'histoire

Rencontre au service Patrimoines avec sa responsable, Christine Berthou-Ballot et sa chargée de projets, Amélie Grosjean.



Responsable du service Patrimoines

En 2017, la ville de Brest présentera un dossier pour obtenir le **label Ville d'art et d'histoire**.

Cette candidature se concrétisera

par une convention entre la ville et l'état pour une durée de 10 ans.

Le dossier se compose de trois parties : la "carte d'identité" du territoire (son histoire, son architecture...), l'état des lieux des politiques publiques (qui témoignera du dynamisme de la métropole) et un projet d'animation du label précisant le programme de valorisation des patrimoines mis en oeuvre.

La candidature au **label Ville d'art et d'histoire** se décline autour de quatre axes.

D'une part, les vocations historiques

de la ville de Brest que sont :

- la défense,
- la mer et l'international,

d'autre part, des singularités brestoises que sont :

- la ville palimpseste *
- les dynamiques sociales.

"Comment embarquer les brestoises(es) sur le navire de la candidature au label ?", tel est le défi lancé !

Il est important que la population brestoise dans son ensemble (et pas seulement les partenaires privés et les services de la collectivité) se sente concernée par cette démarche et s'approprie.

Pour cela, les CCQ ont été informés de la démarche en octobre. Le service Patrimoines a ainsi rencontré des habitants : le label leur a été présenté, ainsi que les modalités de la candidature. Les participants ont fait part de leur intérêt, de leurs questionnements mais aussi et surtout de leurs envies, idées et propositions. Il est intéressant de remarquer que tous les groupes ont les mêmes préoccupations, les mêmes centres d'intérêt, la même envie de faire.

La synthèse de cette collecte sera présentée en inter-quartier d'ici la fin d'année et sera l'occasion d'envisager des pistes de travail autour des thématiques proposées. Sont invités à participer tous les habitants qui souhaitent s'investir dans la construction du projet d'animation pour le label. Le regard des nouveaux arrivants sur la commune sera particulièrement précieux.

Dès à présent, les services de la collectivité, les écoles, les associations, les équipements s'associent à la démarche. L'objectif est que tous les brestoises, petits et grands, participent à l'obtention de ce label et à sa mise en œuvre. Des "boîtes à histoires", déjà présentes sur l'espace public lors des Journées du Patrimoine, recueilleront l'expression de ceux qui le souhaitent (poèmes, anecdotes, récits...) lors de certaines manifestations brestoises, notamment le marché de Noël.

Pour ceux qui préfèrent l'informatique, ils peuvent d'ores et déjà adresser leurs contributions à l'adresse : ville-art-et-histoire@brest-metropole.fr

Si le label est obtenu, il faudra, avec les habitants, mettre en mouvement toutes les contributions d'animation.

* Un palimpseste est un manuscrit sur lequel on peut écrire, puis ré-écrire en grattant la surface. La ville palimpseste désigne la capacité d'une ville à se construire à travers le temps : Brest en est un bel exemple.



Chargée de projets
du service Patrimoine





Une nouvelle organisation se met en place au CCQ

Les sujets de réflexion, travail et propositions se multiplient.

Pour ce mandat 2015-2017, nous avons envie de travailler sur des projets précis, ciblés et déterminés dans le temps pour que les membres se sentent davantage concernés par les actions du CCQ que par le passé. Adieu les commissions où l'on parlait de tout et de rien, adieu le bureau exécutif, et bienvenue aux projets sur le quartier et au Comité de Coordination formé de 2 membres par projet. Cette année nous allons donc inaugurer cette nouvelle organisation du CCQ Brest-Centre.

- **Projet Jardin Proudhon** : proposition d'un poumon vert, un jardin public à la place du magasin Roignant, rue J. Jaurès (photos ci-dessous et <http://www.ledimatdedic.brest.fr>)



Vue actuelle



Vue avec immeuble



Vue avec Jardin

- **Projet Trame verte** : localisation d'emplacements susceptibles d'être végétalisés.

- **Projet Vitrines** : possibilité de masquer les vitrines des commerces abandonnés par des fresques/trompe-l'œil...

- **Projet Parrainage de jardinières** : faire adopter les jardinières rue J. Jaurès par les commerces voisins.

- **Lettre de Brest-Centre** : nouveau format. Une douzaine de membres forment le comité de rédaction.

- **Référents de quartier** : plaquette et trombinoscope dans cette lettre ou sur le site : <http://ccq-brest-centre.net/>

Prochainement, de nouveaux projets vont voir le jour : Stationnement, Salle de l'Avenir, Grands travaux. Nous en attendons d'autres comme la rénovation de la place de la Liberté, le plan Piéton, la Communication...

Si vous vous sentez intéressés par l'un de ces projets, inscrivez-vous à la mainie centrale pour y participer activement. Les dates de réunion et leurs comptes rendus sont publiés sur notre site internet indépendant de la municipalité.

A notre grande stupéfaction et celle des riverains, nous avons découvert un projet de construction de 32 logements dont une maison individuelle à la place de la **salle de l'Avenir** à St-Martin. Le projet de reconstruction d'une salle associative de quartier a disparu alors que la municipalité s'y était engagée dès 2005. Le PL Guérin, association d'Éducation Populaire du quartier, avait été choisi pour gérer le futur lieu.

Vous avez dit "PREMAR" ?

Tous les ans, les Journées du Patrimoine suscitent un engouement auprès de la population. Cette année les Brestois ont plébiscité les lieux historiques, insolites ou de pouvoir.

Ainsi, le bureau du maire ou du préfet maritime, ont toujours la faveur des administrés. Ces endroits parlent-ils donc tant à l'imagination?



La préfecture maritime lors des Journées du Patrimoine en septembre 2015

Pour beaucoup de marins, Brest est le commencement d'une aventure particulière : élèves à l'Ecole Navale ou au Centre d'Instruction Naval, tous découvrent que c'est à Brest que l'on apprend la mer, sa rigueur, son exigence, sa beauté.

C'est à Brest que se situe le siège de la préfecture maritime atlantique avec à sa tête le préfet maritime, garant de la souveraineté et de la défense des intérêts de la France. Le "PRÉMAR" a pour rôle de coordonner l'action de l'Etat en mer dans la zone maritime dont il a la responsabilité, soit 2500 km de côtes du

Mont St Michel à la frontière espagnole. Il exerce des fonctions civiles et militaires et est également commandant de la région maritime atlantique. Délégué du gouvernement, représentant le premier ministre et chacun des ministres, il est investi d'une double responsabilité :

- + une responsabilité générale dans le domaine où s'exerce l'action de l'Etat en mer, il est autorité de police administrative générale en mer.

- + une responsabilité opérationnelle de coordination des actions et des moyens des administrations à vocation maritime : sauvetage des personnes, prévention et lutte contre les pollutions marines, maintien de l'ordre public en mer (lutte contre les activités illicites, tels les trafics illégaux, l'immigration clandestine, les menaces terroristes, la piraterie...).

Il règle également les activités humaines sur la bande littorale par l'élaboration de réglementations face au développement d'activités comme la pêche, le dragage des ports, l'implantation d'éoliennes, les activités de loisirs.

Sauver, protéger, intervenir : pour accomplir ces missions, il dispose de tous les moyens des différentes administrations (affaires maritimes, douanes, gendarmerie, marine nationale, Cross) ou associations comme la SNSM. Ce statut de préfecture maritime que Brest partage uniquement avec deux autres villes, Cherbourg et Toulon, confère à notre cité une place particulière dans le paysage national. Il implique aussi la lourde responsabilité d'élaborer une vision stratégique sur les grands problèmes qui concernent de nos jours les océans.

Brest a la particularité d'être une ville reconstruite, qui n'a oublié ni son histoire, ni son originalité d'enclave française en Bretagne, due à sa vocation militaire, qui embrasse le littoral et le grand large. Il est opportun d'en exploiter les richesses pour en faire une métropole d'action, de rêve et de réflexion.

Brest : vue de la ville et de la rade, prise des Glacis (milieu XIX^{ème} siècle)

Auteur : Guesdon ; lithographie par Villemin. Editeur : A. Hauser (Paris)

<http://archives-finistere.fr>



Histoires de patros

Brest est l'une des rares villes françaises à subventionner des patronages laïques.

Brest compte huit patronages laïques (PL Recouvrance, Bergot, Lambézellec, Pilier Rouge, Cavale Blanche, Jean Le Goull, Guérin et Sanquer) et un foyer laïque (FL Saint-Marc). Cette dynamique est née avant guerre de la volonté d'émanciper les milieux populaires et de s'affranchir de la tutelle cléricale. Les patronages laïques sont historiquement attachés au développement des écoles publiques de leur quartier et se veulent partenaires des enseignants et des familles dans l'éducation des enfants.

C'est en 1933 que le PL Guérin a vu le jour sous le nom d'Etoile Rouge, nom du club de foot de l'époque qui jouait dans le stade du Petit-



Paris. La réduction du temps de travail, permit la création d'un comité "Loisirs" organisant des sorties pique-niques et des kermesses. Une section théâtrale est créée avec le PL du Pilier Rouge. Pendant la dernière guerre, les activités se sont réduites. En 1946, l'Etoile Rouge devient Patronage Laïque Guérin-Kerigonan.

C'est en 1945 que le PL Sanquer a vu le jour dans les locaux de l'école Sanquer. Pour fonctionner, le patro devait disposer d'un terrain et d'un local. Les services de la Reconstruction



fournit une "baraque" au n°2 rue Laennec. Il restait au patro à financer lui-même des travaux et à les exécuter par ses propres "patronnés". Mais, la baraque s'effondra le 27 juillet 1947 après l'explosion de "l'Océan Liberty". Après sa reconstruction, rue Choquet de Lindu, le patro connut de riches heures conviviales avec les sections théâtre et basket.

Sur la trace des explorateurs

Depuis trois siècles plusieurs voyages de découvertes sont partis de Brest.



Ces expéditions avaient un objectif scientifique mais étaient aussi un prétexte pour contrecarrer la domination anglaise. **Bougainville** appareille de Brest en 1766 pour le premier tour du monde français sur la Boudeuse. Une rue de Kerigonan porte son nom. À bord, le naturaliste **Commeison** se distingua en faisant embarquer sa femme travestie en homme. Il est cité au jardin des Explorateurs. **La Pérouse** mène sur ordre de Louis XVI, une expédition partie de Brest en 1785. Il n'en reviendra pas. Une plaque sur la digue du port du Château et une rue de la rive droite rappellent son aventure. Les ossements d'un seul marin ont été retrouvés à Vanikoro (Îles Salomon). Cet inconnu est inhumé dans la cour du château de Brest depuis 2011. **l'Entrecasteaux** parti de Brest à la recherche de l'expédition n'est pas commémoré contrairement à **Jacques de La Billardière** qui a élaboré l'atlas de l'expédition La Pérouse. **Étienne Raoul**, né à Brest en 1815, médecin et botaniste, a parcouru l'Afrique noire. Il a donné son nom à une famille de plantes "Raoulia Australis"^{*}. **Victor Ségalen**, médecin, ethnographe, archéologue, romancier, spécialiste de la Chine et de la Polynésie est né rue Massillon en 1878. La faculté des lettres porte son nom et nous trouvons au cours Dajot un monument à sa mémoire. Aujourd'hui cet esprit de découvertes est entretenu à Brest par l'institut **Paul Émile Victor**, pilote des expéditions polaires françaises depuis son siège au technopole de Plouzané.

^{*} à voir sur le site <http://ccq-brest-centre.net/>

Connaissez-vous votre quartier de Brest-Centre ?

Ces deux photos ont été prises récemment dans le centre-ville de Brest. Retrouvez les lieux photographiés.



Réponses du jeu précédent :



L'arbre empathique en plan de la base de la rue de Saint



L'entrée du tunnel du chemin de fer départemental, rue Lavrotte-Picquet

Agenda

Mercredi 11 novembre – 14h : Bal des anciens (PLM Sanquer)

Vendredi 13 novembre – 19h : RV des lecteurs (MPT Harteloire)

Samedi 14 novembre : Lauréats **Climat Déclic** (Alizé, Guipavas)

Lundi 16 novembre – 14h : Finale brestoise des Tréteaux Chantants (salle G. Vigier, rue Richelieu)

Mardi 17 novembre – 20h : Balade "A travers l'ancienne banlieue ouvrière de Brest" (RV place Sané)

Judi 19 novembre - 19h : Réunion publique "gendarmerie de l'Harteloire" (collège de l'Harteloire)

Judi 26 novembre : Finale des Tréteaux Chantants (Brest Arena)

Suivez-nous

sur twitter
@ccqbc



sur Facebook
Czqbrestcentre



et sur le site
internet



Comité de rédaction :

Jean-Luc Deniel, Jacqueline Le Diffon,
Laure Dossa, Sabine Guidubaldi,
Nicole Pronost, Philippe Saget, Annick Trinquet.

Imprimé sur papier
recyclé et mis en page
avec Scribus



Sous réserve contraire, les articles et photos sont sous licence "creative commons" "by-nc-nd" : il est illégal de reproduire et de modifier sans autorisation commerciale avec partage des conditions initiales.